Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie

Numéro 31 – Juin 2018

Bientôt l'été ! Avant de partir en congé, vous n'oublierez pas d'inscrire vos délégations de jeunes militants et adhérents (nés en 1977 et après) pour l'évènement UmN de la rentrée !
« Le syndicalisme est mortel », Laurent Berger l'a dit au congrès de Rennes, car notre pyramide des âges pourrait avoir raison de nous.
Pour que le syndicalisme vive, perdure, traverse les âges malgré les vents contraires, l'UmN cherche à fédérer les plus jeunes d'entre nous, à impulser une dynamique de renouvellement générationnel au sein des syndicats. Alors allons-y !

Pour certains d'entre vous, nous nous verrons à l'assemblée générale de Colombelles le 5 juillet 2018.
A tous les autres lecteurs, nous souhaitons un bel été.

Pour l'UmN
Cécile Maire, Secrétaire Générale

UmN-CFDT 10-18 quartier du Grand Parc 14200 Hérouville-Saint-Clair 06.84.88.07.12 umncfdt@orange.fr
Rédaction de la lettre électronique : Cécile Maire
Comité de relecture : Pascal Gervaise, Vivien Orléach, Jean-Louis Turpin

Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie

POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre à l'UmN une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique. **Le Mét@llo Normand** est actuellement diffusé aux militant.e.s listé.e.s par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération, à d'autres Unions métaux. Ceux qui la reçoivent sont libres de la faire suivre, par exemple aux adhérent.e.s de leur section. Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à umncfdt@orange.fr.

POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur umncfdt@orange.fr
en informant votre syndicat.

Congrès du syndicat de Rouen Elbeuf Dieppe 3

La vie en orange autour d'Elbeuf 4

Alerte Orange à Renault Cléon 4

Projet de fusion des syndicats Caen & Pays d'Auge 5

Echec des négociations salariales sur les minima de salaires dans l'Orne, le Calvados et la Manche 6

Avis aux salariés non-cadres et aux jeunes retraités de la métallurgie du Calvados ! La CFDT gagne un procès sur l'indemnité de départ en retraite 7

Journée « industrie du futur » le 12 avril 2018 à Villers/mer 8

La souscription 2018, c'est fini !..... 8

Assemblée générale du 5 juillet 2018 : rappel ! 9

Congrès Confédéral de Rennes 9

Formation syndicale : une seule priorité avant l'été !..... 11

A vos agendas ! 11

Congrès du syndicat de Rouen Elbeuf Dieppe

Le syndicat Métaux de Rouen Elbeuf Dieppe s'est réuni en congrès et a élu son nouveau Bureau.
Jean-Louis Turpin a été réélu secrétaire, Sandy Biliou trésorière.
Dominique Le Morvan et Pascal De Maayer sont secrétaires adjoints.
Ahmed Abdellatif et François Geslin sont membres du Bureau.

Avec plus de 600 adhérents et une quarantaine de sections, des ambitions de développement par les protocoles électoraux, le syndicat a fort à faire. Un congrès extraordinaire pourrait être organisé en fin d'année pour compléter le Bureau.

Le syndicat de Rouen Elbeuf Dieppe est un des syndicats les plus jeunes de l'UmN avec 17% d'adhérents de moins de 36 ans. Il s'emploiera dans ce mandat à rendre son Conseil attractif, y compris pour les plus jeunes.

Félicitations aux nouveaux élus !

La vie en orange autour d'Elbeuf

Comme d'autres syndicats, le syndicat de Rouen Elbeuf Dieppe (RED) s'engage sur la présence aux protocoles d'accords préélectoraux pour implanter la CFDT lors des élections professionnelles dans les entreprises.
Des tracts d'appel à candidature ont été distribués et les militants sont allés au contact des salariés d'Heurtaux.

Alerte Orange à Renault Cléon

Au cours de la deuxième semaine de juin, la section Renault Cléon a rencontré les salariés sous une tente orange aux entrées de l'usine, à chaque poste.

Cet évènement a été organisé pour marquer les 50 ans de la section syndicale, issue de mai 68.
Bravo à la section Renault et merci à Faurecia d'avoir prêté la tente !

Projet de fusion des syndicats Caen & Pays d'Auge

Deux syndicats sont entrés dans un processus de fusion, le congrès est prévu en novembre 2018. Pour constituer le plus gros syndicat de l'UmN (plus de 700 adhérents), les militants de Caen et du Pays d'Auge (photos du bas à Orbec) se réunissent depuis le début de l'année.

Ils ne se connaissent pas encore ! Rendez-vous le 16 novembre à Auberville !

Echec des négociations salariales sur les minima de salaires dans l'Orne, le Calvados et la Manche

Dans les trois départements de l'ex-Basse-Normandie, les négociations des minima de salaires et du point ont échoué en 2018.

Le **Mét@llo Normand** reviendra bientôt sur ces négociations, où l'UIMM Normandie Sud a montré son manque de loyauté, en cherchant notamment à diviser l'intersyndicale et à choisir ses interlocuteurs.

Malgré une dernière proposition très raisonnable qui aurait emporté la signature de la CFDT, FO et la CFE-CGC, l'UIMM a préféré refuser de signer des accords cette année.

Nous le déplorons car la métallurgie a bien besoin de regonfler son image. Depuis la reprise économique, les patrons se plaignent constamment de ne pas réussir à embaucher !

La CFDT, avec l'intersyndicale, a également pointé du doigt l'inégalité de salaire et de coefficients entre les hommes et les femmes, en particulier pour la population ouvrière. L'UmN va s'attaquer à ce sujet.

Ouest-France, 16 mars 2018

Le Calvados en bref

Métallurgie : les syndicats pour la parité salariale

Des négociations salariales se sont engagées cette semaine dans la branche métallurgie, qui concerne de nombreux sous-traitants automobiles dans le Calvados et le Bocage ornais.

L'intersyndicale CFDT-CFE-CGC-CGT-FO-Sud dénonce des salaires peu attractifs dans un secteur qui cherche à embaucher. « **Le salaire minimum d'un emploi qualifié en Basse-Normandie est inférieur de 10 à 15 % à la Haute-Normandie.** »

Par ailleurs, l'intersyndicale de la métallurgie constate que « **les salaires les plus bas sont à chercher parmi les femmes, avec des écarts de 10 à 12 % en comparaison des salaires masculins.** » Et les délégués de prendre l'exemple du plus bas coefficient de la métallurgie « **où on trouve 45 % de femmes alors qu'elles ne représentent que 16 % de la population ouvrière** ».

L'intersyndicale réclame donc « **une reconnaissance des qualifications des femmes et une augmentation de leur coefficient.**

Avis aux salariés non-cadres et aux jeunes retraités de la métallurgie du Calvados ! La CFDT gagne un procès sur l'indemnité de départ en retraite

Si vous êtes

- Issu d'une entreprise relevant de la convention collective de la métallurgie du Calvados,
- Non-cadre,
- Jeune retraité ayant liquidé volontairement votre retraite à taux plein à plus de 60 ans dans les 6 derniers mois **OU** salarié vous apprêtant à demander volontairement la liquidation votre retraite à taux plein à plus de 60 ans,

Voici l'indemnité de retraite à laquelle vous avez droit :

Ancienneté	*Indemnité*	*Ancienneté*	*Indemnité*
5 ans	*1 mois*	*25 ans*	*5 mois*
10 ans	*2,5 mois*	*30 ans*	*6 mois*
15 ans	*3 mois*	*35 ans*	*7 mois*
20 ans	*3,5 mois*	*40 ans*	*8 mois*

Ouest-France, 13 juin 2018

Métallurgie : la CFDT savoure « une belle victoire »

La CFDT conteste les indemnités de départ attribuées à certains retraités de la métallurgie. Le tribunal des prud'hommes de Lisieux vient de lui donner raison.

La situation

En juin 2010, un accord de branche est signé au niveau national entre l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) et les syndicats de la métallurgie. « **Il s'agit d'un avenant qui redéfinit un certain nombre d'indemnités** », résume Cécile Maire, secrétaire générale de l'Union métaux Normandie. Problème : cet avenant désavantage les salariés soumis à la convention collective du Calvados, établie en 1970. « **L'avenant de 2010 réduit de deux mois les indemnités de départ volontaire en retraite, à partir de 20 années d'ancienneté.** »

La CFDT du Calvados, ainsi que l'ensemble des syndicats ne tournent pas le dos aux négociations. « **Mais nous ne pouvions accepter de n'avoir qu'une perte de droits sans aucun avantage en retour** », déplore

Vivien Orléach, responsable CFDT métaux de la région caennaise et Cécile Maire, secrétaire générale de l'union Métaux Normandie.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Cécile Maire. L'accord ne sera donc pas signé dans le Calvados et ce sont donc les dispositions de la convention collective qui vont continuer à s'appliquer. Mais pas partout. « **Certains employeurs ont tout de même appliqué l'accord national unilatéralement** », dénonce la CFDT.

Les prud'hommes

Soutenues par la CFDT, deux retraitées ont porté l'affaire devant les prud'hommes. Le 16 avril, le tribunal de Lisieux leur donne gain de cause. « **Et il n'y a pas eu d'appel** », précise Cécile Maire, qui interprète cette décision comme « **une jurisprudence** ».

L'appel du syndicat

La CFDT invite les salariés de la métallurgie « **issus d'une entreprise relevant de la convention collective du Calvados** » à veiller au bon calcul de leurs indemnités de départ. « **Tous les salariés partis en retraite depuis moins de six mois, et tous ceux qui vont partir prochainement, sont concernés.** »

D'autre part, le syndicat alerte les salariés « **des nombreux pièges consécutifs aux ordonnances de la loi Travail** ». Selon la CFDT, « **dans les entreprises de moins de 50 salariés, il est possible de déroger à la loi si aucun syndicat n'est représenté. Il faut donc que les salariés se rapprochent d'un syndicat pour éviter de perdre leurs droits** ». Cécile Maire rappelle que « **la CFDT a formé plus de 130 délégués de la métallurgie normande depuis le début de l'année** ». Vivien Orléach, responsable de l'antenne caennaise insiste : « **L'isolement est un vrai risque pour les salariés et pour les élus sans formation.** »

Jean-Philippe GAUTIER.

Justice

Journée « industrie du futur » le 12 avril 2018 à Villers/mer

L'UmN a organisé une journée thématique sur « l'industrie du futur ».

Il s'agit de prendre en compte dans les entreprises de la métallurgie les évolutions inéluctables de l'industrie, à travers la robotisation et l'utilisation des technologies numériques. Les objectifs de notre fédération sont de proposer un soutien aux militants et salariés pour qu'ils soient acteurs dans le changement.

Alain Larose (FGMM CFDT) et Anne-Gaëlle Lefeuvre (Syndex) ont fait de brillantes interventions avant que Hubert Lebrin (Union métaux Pays de la Loire) ne vienne exposer la méthode choisie dans les Pays de la Loire pour épauler les militants sur ce sujet.

La suite à donner pour l'UmN ? Revoir chaque section, visiter les usines, accompagner la section dans la prise en compte et les difficultés liées à l'industrie du futur.

La souscription 2018, c'est fini !

Le principe : vendre dans les entreprises où nous sommes implantés un ticket à 2€ aux non-adhérents comme contribution à notre action syndicale. C'est une façon d'identifier nos sympathisants, et de créer de la convivialité autour du syndicalisme.

Cette année, plus de 2400 tickets ont été vendus en Normandie, un record ! Bravo à tous pour votre enthousiasme à aller aux contacts des collègues. Il n'y a qu'avec cette proximité que le syndicalisme peut vivre.

Voici les numéros gagnants au tirage national et régional (chaque syndicat ou section peut compléter le tirage avec ses propres lots)

Et la gagnante du vélo électrique !

lot national	00338	Vélo électrique
lot régional	00423	coffret restaurant gastronomique
lot régional	01369	coffret restaurant gastronomique
lot régional	02724	coffret restaurant gastronomique
lot régional	02961	coffret restaurant gastronomique
lot régional	00777	caméra sportive
lot régional	00641	enceinte bluetooth
lot régional	01963	enceinte bluetooth
lot régional	02407	enceinte bluetooth

Assemblée générale du 5 juillet 2018 : rappel !

Pour ceux qui sont inscrits, nous avons un rendez-vous très prochainement à Colombelles.

Au programme : un bilan, une élection partielle du Bureau, des projets… et la venue de Jean-Louis Malys, ex-sidérurgiste et ex-secrétaire national confédéral, qui nous parlera de son livre.

Congrès Confédéral de Rennes

Un très bon congrès, où s'est affichée une grande unité malgré de nombreuses critiques. Tout est accessible en video sur le site cfdt.fr. Si vous ne devez regarder qu'une video, choisissez le discours de réponse de Laurent Berger du mercredi !
Les débats d'amendement ont été de bon niveau, le syndicat de Caen et le SPEA y ont contribué.

Cécile Maire et Vivien Orléach avec Gilbert Pouthas, secrétaire de l'Union mines métaux Basse-Normandie au début des années 1980.

Vivien Orléach (Caen) et Sébastien Heurtevent (SPEA) à la tribune

Johnny Favre, Thierry Coignard, Vivien Orléach, Cécile Maire, Patrick Mary, Jean-Louis Turpin, Bernard Pivain, Mickaël Bidel

Formation syndicale : une seule priorité avant l'été !

Le 20 & 21 septembre 2018 à Villers/mer
Pour les militantes et militants nés en 1977 et après.
Nous attendons vos inscriptions au plus vite !

A vos agendas !

DATES	COMMISSION EXECUTIVE (MEMBRES ELUS)	BUREAU REGIONAL (MEMBRES ELUS)	AUTRES RENDEZ-VOUS
27 JUIN 2018	Caen		
5 JUILLET 2018			Assemblée générale de l'UmN, Colombelles
20 ET 21 SEPT 2018			« Agir pour le syndicalisme de demain », Villers
18 OCTOBRE 2018		Villers	
30 OCTOBRE 2018			Rassemblement animateurs Normandie, Caen
15 NOVEMBRE 2018			Atelier Classifications, lieu à définir
21 NOVEMBRE 2018			Coordination retraités métaux normands avec les syndicats, lieu à définir
13 DECEMBRE 2018		Lisieux	
26 FEVRIER 2019		Lisieux	
15 MAI 2019		Villers	
10 SEPTEMBRE 2019		Villers	
29 NOVEMBRE 2019		Lisieux	

En vert, public spécifique. En bleu, large public militant.